COMITÉ HAUTE-LOIRE

LIGUE AUVERGNE

COMMISSION JEUNES 2015/2016

FÉDÉRATION FRANÇAISE TENNIS

SOMMAIRE

1) Les matches par équipes

- Le championnat 10 ans âge réel et moins **P 3/4**
- Le championnat cadet **P 5/6**
- Le championnat 11 ans révolus 12 ans et 13/14 ans **P 7/8**
- Règlement championnat **P 9 à 11**

2) Code de conduite **P 12**

CHAMPIONNAT AUTOMNE MIXTE
10 ans âge réel et moins orange et vert
Saison 2015/2016

Le CD 43 organise un **Championnat Départemental 10 ans âge réel et moins non homologué**, **non sélectif** pour le Championnat d'Auvergne.

- Le droit d'inscription **GRATUIT.**
- **Les formats de jeux seront orange et vert et nous adopterons le principe du format « Coupe Davis » avec 2 simples et un double (S1, S2, D, S3, S4)**

Avant l'établissement des poules, nous tiendrons compte de la dernière hiérarchisation (2015/2016) et du secteur géographique avec organisation de plateaux de plusieurs équipes.

Dates des rencontres

- **1ère journée : Dimanche 8 novembre 2015**
- **2ème journée : Dimanche 15 novembre 2015**
- **3ème journée : Dimanche 22 novembre 2015**
- **4ème journée : Dimanche 29 novembre 2015**
- **5ème journée : Dimanche 6 décembre 2015**

CHAMPIONNAT D'AUTOMNE MIXTE
SAISON 2015-2016

10 ANS ÂGE RÉEL ET MOINS
DATE LIMITE D'INSCRIPTION

23 OCTOBRE 2015

Remplir une fiche par équipe

NOM DU CLUB :_____ N° du club :

CATEGORIE : **Garçons** ☐ **Filles** ☐ **ou Mixte** ☐

Ne pas avoir 11 ans révolus

COMPOSITION DE L'EQUIPE

	Nom et Prénom	Date de naissance	Niveau	N° de licence
S1				
S2				
Double				

Nom du capitaine : _____

Téléphone : _____

Faire des photocopies si nécessaire

CHAMPIONNAT AUTOMNE
INTER CLUB CADET (15/16 ans)
Saison 2015/2016

Le CD 43 organise un **Championnat Départemental Cadet**, sélectif pour le Championnat d'Auvergne puis de France.

- Le droit d'inscription est de **18€ par équipe**,
- Des **poules de niveau** seront établies, nous retiendrons les meilleures équipes (poids du classement) comme tête de série.
- Ce championnat est ouvert aussi aux meilleurs Minimes (13/14 ans).

Dates des rencontres

- **1ère journée : Dimanche 8 novembre 2015**
- **2ème journée : Dimanche 15 novembre 2015**
- **3ème journée : Dimanche 22 novembre 2015**
- **4ème journée : Dimanche 29 novembre 2015**
- **5ème journée : Dimanche 6 décembre 2015**
- **Phase Finale : Dimanche 13 décembre 2015**

Finale départementale : Dimanche 20 décembre 2015

Phase Finale Ligue : Samedi 16 janvier 2016 et Dimanche 17 janvier 2016

CHAMPIONNAT D'AUTOMNE
SAISON 2015-2016

INTER-CLUB CADETS
DATE LIMITE D'INSCRIPTION

23 OCTOBRE 2015

Remplir une fiche par équipe

NOM DU CLUB :_____ N° du club :

CATEGORIE : Garçons ☐ Filles ☐

nés en 2000/2001 voire plus jeune

COMPOSITION DE L'EQUIPE

	Nom et Prénom	Date de naissance	Classement	N° de licence
1				
2				
3				
4				
5				

Nom du capitaine : _____

Téléphone : _____

A noter : Un joueur qui se trouve seul dans sa catégorie peut être inscrit dans la catégorie supérieure

Pour la constitution des poules sont pris en compte les deux meilleurs classements.

Faire des photocopies si nécessaire

CHAMPIONNATS DE PRINTEMPS

11 ANS RÉVOLUS/12 ANS,

13/14 ANS

SAISON 2016

Les poules se dérouleront du **Dimanche 6 mars 2016 au Dimanche 29 mai 2016, le dimanche (en priorité)** pour toutes les catégories "JEUNES".

En Garçons et Filles : **2 divisions seront possibles, en fonction des classements ce qui évitera que les dates se croisent et permettra d'homogénéiser le niveau des poules !!!**

DATES POSSIBLES DES POULES

- **Dimanche 6 mars 2016 (1ère division)**
- **Dimanche 13 mars 2016 (1ère division)**
- **Dimanche 20 mars 2016 (1ère et 2ème division)**
- **Dimanche 27 mars 2016 (1ère et 2ème division)**
- **Dimanche 3 avril 2016 (1ère et 2ème division)**
- **Dimanche 22 mai 2016 (2éme division)**
- **Dimanche 29 mai 2016 (2ème division)**

TABLEAU FINAL

Phase finale départementale : Dimanche 5 juin 2016 (Attention date butoir)

Phase finale régionale : 11 et 12 juin 2016

CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS

SAISON 2015-2016

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 13 FÉVRIER 2016

Remplir une fiche par équipe

NOM DU CLUB :_____ N° du club :

CATEGORIE : Garçons ☐ Filles ☐

11ans révolus/12 ans	13/14 ans

*** Cocher la case correspondante en tenant compte du plus âgé de l'équipe**

COMPOSITION DE L'EQUIPE

CAPITAINE : _____
Téléphone :_____
Mail :_____

	Nom et Prénom	Date de naissance	Classement	N° de licence
1				
2				
3				
4				
5				

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS 2015/2016

Pour ces championnats :

L'équipe est composée de 2 joueurs au minimum (Il est vivement souhaitable d'inscrire au moins 3 joueurs pour éviter des forfaits).
La rencontre comporte 2 simples et un double.
Dans la mesure du possible et en fonction du nombre d'équipes inscrites dans la catégorie et du poids des équipes, des poules de secteurs seront organisées

Article 1 L'ordre des simples tiendra compte des classements connus au jour de la rencontre (en N1 le mieux classé, en N2 le moins classé).
A classement égal, les joueurs jouent dans l'ordre que le capitaine le souhaitera avant le début de la rencontre. Les équipes composées uniquement de NC, un enfant entraîné au département est automatiquement placé en N°1.

Article 2 Ne pourront participer à la compétition que les joueurs licenciés pour leur club au 31 octobre 2015 au plus tard et mentionnés sur la fiche d'inscription. Les remplaçants devront obligatoirement avoir un classement inférieur ou égal au moins bien classé de l'équipe. Les joueurs mutés pourront disputer les rencontres avec leur nouveau club. **Un joueur qui a 11 ans révolus doit les avoir avant le 6 mars 2016 date du début de la compétition sinon il ne peut pas participer.**

Article 3 Si un joueur a joué 2 fois dans l'équipe supérieure **à celle dans laquelle il est inscrit**, il ne pourra plus jouer **avec son équipe d'origine.** Un joueur peut exceptionnellement jouer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à condition de ne pas jouer dans 2 équipes différentes dans la même journée du calendrier du championnat. Les 13/14 ans ayant évolués en interclubs cadets à l'automne sont autorisés à jouer en 13/14 ans au printemps (Ce sont 2 championnats distincts).

Un même joueur ne peut participer à une rencontre décidant l'attribution d'un titre s'il a déjà remporté auparavant un titre de Champion dans une autre catégorie et ne peut participer à des phases finales dans 2 catégories différentes.

Article 4 **Chaque joueur devra être en possession du CMNCPTC 2016 (valable 1 an) et envoyer lors de l'engagement des équipes. Les photocopies seront acceptées.**

Article 5 Si un club ne peut accueillir, faute de terrain le **dimanche (ou le samedi)** programmé initialement, il pourra se déplacer chez l'adversaire, si ce dernier a la capacité de le recevoir.
Aucune rencontre ne peut être reculée sauf en cas de pluie ou neige.

Par contre, **la rencontre peut être avancée avec accord des 2 capitaines**; au cas où un jeune du groupe avenir départemental serait sélectionné par la ligue, le report serait automatique.

Article 6 **Report d'une rencontre**.

Réglementairement (article 52 du règlement fédéral), le report d'une rencontre a un caractère exceptionnel, toujours lié aux conditions climatiques. La rencontre reportée pour cause de pluie devra se faire obligatoirement le 1er samedi après-midi suivant au plus tard.

Au cas où un joueur du Programme avenir serait sélectionné, le report serait automatique.

Le report peut être toléré en cas d'impondérables (voyage scolaire par ex) à l'appréciation de la commission jeunes. Les équipes devront avoir fixées ensemble une nouvelle date le jour de la demande du report (demande obligatoire à faire par mail au comité) et cela dans le respect du calendrier du championnat. Si ce n'est pas le cas, la commission des jeunes imposera une nouvelle date pour la rencontre.

Tout report non justifié et/ou non signalé au comité départemental sera sanctionné par la disqualification des 2 équipes.

DEROULEMENT DES PARTIES

Super jeu décisif de 10 pts au 3ème set du double

Service par le bas interdit

- **11 /16 ans règles normales de jeu**

Transmission des résultats

L'équipe qui reçoit doit : **Saisir des feuilles de matches en ligne via la gestion sportive.**

IMPORTANT : vous avez 48 heures pour saisir votre feuille, à compter de la date prévue. Ce délai passé, il est impossible d'effectuer la saisie. C'est pour cette raison (*comme indiqué article 6 du règlement du championnat*) qu'il est obligatoire de prévenir par mail le Comité Départemental en cas de report de date, afin que celui ci « ouvre une nouvelle fenêtre de saisie ».

CD43 : comite.haute-loire@fft.fr

Devoirs des clubs

Le club qui reçoit est le 1er nommé sur le calendrier des rencontres. Le club qui reçoit fixe l'horaire de la rencontre **et en informe le club qui se déplace au moins 10 jours avant la date prévue. Ce délai peut permettre de « négocier éventuellement» un horaire convenant au deux parties (*en toute sérénité et non dans l'urgence*).**

Le club doit fournir :

Au mieux, 2 terrains et 3 balles de qualité pour chaque match

La saisie des feuilles de matches se font en ligne via la gestion sportive.

Un juge arbitre doit être présent

Litiges

Tout litige sera réglé par la commission des jeunes par les référents.

Classement

Après le déroulement d'une phase organisée par poules, la commission compétente procède au classement attribuant :

3 pts à l'équipe ayant gagnée

0 pt à l'équipe ayant perdue

- 1 pt à l'équipe disqualifiée ou déclarée battue par décision du Juge-arbitre ou de la commission

- 2 pts à l'équipe forfait

Frais d'engagements

L'engagement est fixé à **18 Euros** par équipe, à l'ordre du Comité Départemental de Haute-Loire de Tennis.

Délai d'inscriptions :

Les inscriptions, ainsi que la composition (nom, prénom, n° licence, le nom et le numéro de téléphone du responsable d'équipe) doivent parvenir **IMPERATIVEMENT :**

Avant le 23 octobre 2015 pour les Cadets, 10 ans et moins

et le 13 février 2016 pour les 11ans révolus/14 ans

Comité Départemental de Tennis de Haute-Loire
10, rue Jules Vallès
43000 Le Puy
Tél : 04/71/57/92/82
Mail : comite.haute-loire@fft.fr

CODE DE CONDUITE

APPLICATION DU CODE DE CONDUITE

En cas d'intervention
- des parents
- des entraîneurs
- autres

Décideurs
- Arbitres
- Juge-Arbitre
- Commission Régionale des Jeunes

ETAPES DU CODE DE CONDUITE

* 1ère infraction AVERTISSEMENT
* 2ème infraction 1 POINT DE PENALITE
* 3ème infraction 3 POINTS DE PENALITE
* 4ème infraction DISQUALIFICATION

PAR QUI EST APPLIQUE LE CODE DE CONDUITE ?

Par l'arbitre ou par le juge-arbitre qui peut demander à l'arbitre de le faire.

QUELLES SONT LES INFRACTIONS ENGAGEANT L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE ?

- Jet de balles, de raquettes ou de tout autre objet
- Contestations répétées des décisions de l'arbitre
- Tenue de propos inconvenants envers soi-même, l'arbitre, l'adversaire ou toute autre personne
- Geste déplacé
- Coup de raquette sur le filet, le sol, les grillages ou autre chose
- Attitude antisportive consistant à gêner volontairement l'adversaire par des paroles, gestes, bruits, jets de balles
- Non-respect délibéré de la continuité du jeu, entre deux points ou après un changement de côtés, notamment pour perte naturelle de condition physique, blessure ou refus de reprendre la partie sur ordre de l'arbitre
- Sortie de court sans autorisation de l'arbitre ou du juge-arbitre
- Conseils ou soins non autorisés par les dispositions des Règles du Jeu ou des Règlements Sportifs
- Toute forme de comportement antisportif.

Faire des photocopies si nécessaire

Wilson
MORE WIN.